



## BULLETIN D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE 2022/2023

**A retourner à l'adresse ci-dessus accompagné du règlement et du certificat médical ou de l'attestation de réponse au questionnaire de santé. TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE.**

Je soussigné : Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Né (e) le : \_\_\_\_\_

Demeurant à \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_ e-mail : \_\_\_\_\_

**DEMANDE** à adhérer à l'Association « Les Godillots de Soisy », affiliée à la Fédération Française de Randonnée Pédestre.

- J'ai noté que la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 fait obligation aux Associations d'une Fédération sportive d'assurer leur responsabilité civile et celle de leurs adhérents.
- Je reconnais qu'il m'est proposé une assurance pour couvrir mes propres accidents corporels, selon les différentes options résumées ci-dessous (IRA et IMPN).
- La cotisation annuelle comprend la licence (avec l'assurance correspondante) à la Fédération Française de Randonnée Pédestre, valable du 1<sup>er</sup> septembre 2022 jusqu'au 31 août 2023
- La F.F.R.P. offre la possibilité de s'abonner au tarif préférentiel de 10 € par an pour 4 numéros à Passion Rando Magazine.

**Merci d'entourer le montant de l'adhésion de votre choix**

ADHESION INDIVIDUELLE	Avec Licence IRA		Avec Licence IMPN	
	Sans PRM	Avec PRM	Sans PRM	Avec PRM
MONTANT >>>	39€	49€	47€	57€

**IRA = Responsabilité civile et accidents corporels - IMPN = Multiloisirs pleine nature offrant une couverture plus large – PRM = Abonnement Passion Rando Magazine**

En conséquence, je règle par chèque ci-joint, la somme de ..... €, à l'ordre des Godillots de Soisy.  
Je déclare être en bonne santé physique et vous prie de trouver, ci-joint, un **certificat médical ou l'attestation de réponse au questionnaire de santé**, confirmant la non contre-indication de la randonnée pédestre (1). En outre, je m'engage à être convenablement équipé pour les activités auxquelles je participerai et à me conformer au règlement intérieur.

A

Le

Signature :

**(1) Certificat médical valable 3 ans dès la 1 ère souscription, sous réserve de la présentation annuelle de réponse au questionnaire de santé.**

### CAS DES RANDONNEURS LICENCIES DANS UNE AUTRE ASSOCIATION :

Les personnes ayant souscrit leur licence dans une autre association affiliée à la Fédération Française de Randonnée Pédestre compléteront leurs coordonnées sur ce bulletin en y joignant une photocopie de la licence 2022-2023 et le chèque de cotisation de 26 € à l'ordre des Godillots de Soisy.

A

Le

Signature :